

Laser Tours vous propose des vols seuls, des séjours, des transferts, voitures de location et d'autres prestations liées aux destinations que nous proposons.

De façon générale, les frais de vaccin, de visas et de boissons, les entrées des musées et monuments, ne sont jamais compris dans le prix.

Les compagnies aériennes sont toujours susceptibles de majorer leurs prix (notamment en cas de hausse du carburant). Ceux-ci seront répercutés sur votre facture pour autant que les billets n'aient pas été émis.

Des changements peuvent intervenir dans les cours du change.

Nous nous réservons donc la possibilité d'augmenter nos tarifs. Si l'augmentation s'élève à plus de 10% du prix convenu, vous avez la possibilité de résilier votre contrat dans les 5 jours.

RESPONSABILITE :

Laser Tours agissant en qualité d'agence de voyages est conduit à choisir différents prestataires de services :

- transporteurs, hôteliers... pour l'exécution de ses programmes.

Laser Tours choisit avec soin ses prestataires et auxiliaires locaux et fera tout pour donner pleine satisfaction à sa clientèle.

Laser Tours ne saurait toutefois répondre en cas de fautes ou négligence de ses auxiliaires et ne peut être tenue pour responsable qu'en cas de fautes graves et de dol de ses organes.

En ce qui concerne le transport aérien, les avions que nous utilisons offrent toutes les garanties de confort et de sécurité. Les nombreuses rotations des appareils et les impératifs de sécurité, qui priment avant tout, peuvent parfois entraîner certains retard en période de gros trafic. Le retard éventuellement subi ne pourrait entraîner aucune indemnisation de la part de Laser Tours. Cependant, selon le droit des passagers, il est impératif de contacter la compagnie et d'obtenir de sa part au minimum une attestation. Les billets d'avions sont soumis au CGCV des compagnies aériennes concernées.

En cas de défaillance d'un prestataire de services pendant le circuit ou le séjour, ou si pour des raisons impérieuses, nous nous trouvons dans l'obligation d'annuler tout ou partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. S'il n'y avait pas de solution de remplacement possible, nous rembourserions intégralement les sommes correspondantes aux prestations non fournies et non remplacées.

Il vous appartient de vous assurer que vous êtes en règle avec les formalités, de police, de douane et de santé pour votre voyage. Nous donnons à titre indicatif les renseignements sur les visas et vaccins exigés pour chaque pays, mais les formalités peuvent changer, et restent dans tous les cas à votre charge. Un passager qui ne pourrait pas embarquer sur un vol faute de présenter les documents exigés (passeport, visas, certificat de vaccination,...) ou qui serait refoulé ne pourrait prétendre à aucun remboursement. Pour toutes locations de voitures, une carte de crédit est exigée pour le dépôt de la caution sur place.

RECLAMATIONS :

Si les prestations ne correspondent pas à la description du catalogue ou de l'offre, ou s'il y a un défaut majeur, vous êtes tenus de vous adresser sans délai à l'accompagnateur de voyages ou au prestataire de service en question (hôtelier ou autre), en lui demandant de remédier au problème.

Si votre intervention n'apporte pas de solution, vous devez exiger un document écrit de la part de l'accompagnateur de voyage ou du prestataire de service en question, confirmant le contenu de votre réclamation. Ceci est une condition indispensable pour votre demande de dédommagement.

Toute réclamation relative à un voyage doit être adressée à INDALO SPACE SA par pli recommandé, avec les annexes demandées, au maximum deux semaines après la date du retour.

ASSURANCES :

Aucune assurance n'est comprise dans nos prix, ceci pour éviter toute double assurance. En effet, un bon nombre de personnes sont déjà assuré par différents produits pour ce genre de risque. Toutefois, nous sommes à votre disposition pour toute question, information ou vente complémentaire de produits d'assurances y relatifs.

Les prestations d'assurance sont régies par le certificat d'assurance du preneur.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS :

Votre inscription prend effet dès le moment où vous nous donner votre accord, soit par téléphone, par fax, par écrit ou oralement à l'agence. Nous ne sommes en aucun cas responsable d'une éventuelle erreur sur les noms dont vous nous auriez fait part.

Dans les 5 jours qui suivent votre inscription, vous devez nous faire parvenir comme acompte, le 30 % du montant total du voyage **sauf conditions particulières et spéciales mentionnées sur la facture** . Toutefois si vous vous inscrivez moins d'un mois avant le départ, vous aurez à payer l'intégralité du total de la facture.

Vous devez solder votre voyage 30 jours avant le départ sans rappel de notre part.

MODIFICATIONS :

Jusqu'à 30 jours du départ vous pourrez demander par écrit à modifier votre inscription (transfert de dates ou de voyage). **Sauf mention spéciale sur la facture**, nous vous facturerons CHF 100.- de frais de modification par personne, sauf pour les enfants inscrits sur le même dossier, ou lorsqu'il s'agit d'une prestation complémentaire sur une même destination.

A moins de 30 jours du départ, une modification est considérée comme une annulation, suivie d'une nouvelle inscription, sauf en cas d'accord par INDALO SPACE SA.

Tout voyage écourté par le voyageur, toute prestation non utilisée du fait du voyageur, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.

L'insuffisance du nombre de participants peut être un motif valable d'annulation, à condition que le client ait été informé au plus tard 15 jours avant la date prévue pour le départ.

ANNULATIONS :

Toute annulation doit nous parvenir par lettre recommandée.

Si votre annulation nous parvient à plus de 30 jours du départ, et quels qu'en soit les motifs, il vous sera retenu un montant de CHF 100.- par personne **sauf conditions particulières et spéciales mentionnées sur la facture**.

Si vous avez souscrit une assurance, la prime non remboursable sera également déduite de votre acompte ou réclamé. Si votre annulation nous parvient à moins de 30 jours du départ :

Vols charters : 100 % du prix dans tous les cas.

Vols seuls (sauf charters) : dès 350.- par billet et selon conditions tarifaires.

Vols, circuits, séjours, location de voitures ou forfait :

| | | |
|-------------------|-------|-------------------|
| de 120 à 61 jours | 50 % | du prix du voyage |
| de 60 à 31 jours | 75 % | du prix du voyage |
| de 30 à 0 jours | 100 % | du prix du voyage |

Conditions spéciales pour la période du 15 décembre au 10 janvier : frais d'annulation de 100% à partir de 2 mois avant le départ.

Conditions spéciales d'annulation pour les location de villas ou d'appartement :

| | |
|--------------------------------------|------------------------|
| Dès la réservation | 40% du prix du voyage |
| A partir de 40 jours avant le départ | 100% du prix du voyage |

Au cas où le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) déconseillerait une destination, nous pourrions être obligés d'annuler un voyage.

Dans une telle circonstance, nous vous proposerions différentes solutions de remplacement ou le remboursement intégral des sommes versées.

DOCUMENTS DE VOYAGES :

Les instructions concernant le voyage, date, horaire, rendez-vous, numéro de vol, etc., vous seront communiquées avant votre départ.

Les billets sont remis à nos bureaux ou ils vous sont envoyés selon entente préalable.

Attention : pour certains voyages, les dates de départ et de retour sont susceptibles d'être modifiées si les conditions de transport l'exigent. Nous nous réservons le droit de les modifier (de 48 heures au maximum). Vous en seriez aussitôt avisé.

FOR JURIDIQUE

Le for juridique est exclusivement à Fribourg.

DROIT APPLICABLE :

Le droit suisse est seul applicable.

L'INSCRIPTION A L'UN DE NOS VOYAGES OU SEJOURS IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE TOUTES NOS
CONDITIONS GENERALES.

Edition : 01 août 2015 (remplace toutes les précédentes)